E.N.A.M.

ECOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION ET DE MAGISTRATURE

COMMUNIQUE

Le Directeur Général de l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM) porte à la connaissance du public que, par arrêté N°001991/MINFOPRA/du 11 avril 2016, le Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative déclare ouvert un concours pour le recrutement de **soixante (60) Auditeurs de Justice** à la Division de la Magistrature et des Greffes au titre de l'année académique 2016/2017 suivant le détail ci-après :

Nombre de places : soixante (60) réparties ainsi qu'il suit :

- Section judiciaire : 40
- Section Administrative : 10
- Section des Comptes : 10

Conditions d'inscription :

- Réunir les conditions générales requises pour l'accès aux emplois publics ;
- Pour les sections administrative et judiciaire, être titulaire d'une Maitrise en droit privé ou en droit public d'une université camerounaise, ou d'un diplôme étranger reconnu équivalent par l'autorité compétente et agréée par le ministre chargé de l'enseignement supérieur ;
- Pour la section des comptes, être titulaire soit d'une Maitrise en science économiques ou de gestion, soit d'un Master en Informatique d'une université camerounaise, ou d'un diplôme étranger reconnu équivalent par l'autorité compétente et agréée par le ministre chargé de l'enseignement supérieur.

Date limite d'inscription :

Mercredi, 25 mai 2016

Date de publication des listes définitives :

Vendredi 03 juin 2016

Date du concours :

Samedi 04 et dimanche 05 juin 2016

Centre unique : Yaoundé

Composition du dossier de candidature :

1. Une fiche d'inscription à télécharger sur le site web de l'ENAM à l'adresse www.enam.cm timbrée à 1000 FCFA ;
2. Un reçu des droits d'inscription au concours : quinze mille francs (15.000) FCFA ;
3. Une copie certifiée conforme du diplôme requis ;
4. Une attestation de présentation de l'original du diplôme signée par le Gouverneur de région ou le Préfet ;
5. Une attestation de présentation de l'original du baccalauréat ou de tout autre diplôme ayant permis l'accès à l'enseignement supérieur ;
6. Un bulletin n°3 du Casier Judiciaire datant de moins de trois (03) mois à la date de dépôt du dossier, délivré par les autorités judiciaires compétentes ;
7. Un certificat médical signé par un médecin de l'Administration datant de moins de trois (03) mois à la date de dépôt du dossier ;
8. Une copie certifiée conforme de l'Acte de Naissance, dactylographiée et signée par une autorité administrative ou municipale ;
9. Une enveloppe à l'adresse du candidat, timbrée à 500 CFA.

Nota Bene :

1. Aucun dossier incomplet ou comportant des pièces fausses ou falsifiées ne sera retenu ;
2. Les candidats s'acquittent de leurs droits d'inscription contre quittance :

- auprès de l'Agent Comptable de l'ENAM pour ceux qui déposent leurs dossiers à Yaoundé ;
- auprès des Délégations Régionales de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative pour les autres.

Le Directeur Général,
MENDJANA Linus Toussaint

CAMEXAM.EU

E.N.A.M.

ECOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION ET DE MAGISTRATURE

COMMUNIQUÉ

Le Directeur Général de l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM) porte à la connaissance du public que, par arrêté N°001990/MINFOPRA/du 11 avril 2016, le Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative déclare ouvert un concours pour le recrutement de **trente-cinq (35) élèves au Cycle « B »** de la Division des Régies Financières au titre de l'année académique 2016/2017 suivant le détail ci-après :

Nombre de places : trente-cinq (35) réparties ainsi qu'il suit :

A/ Trésor : Vingt (20) places ;

B/ Prix, Poids et Mesures : quinze (15) places.

Conditions d'inscription :

Etre âgé de trente-deux (32) ans au plus au 1er janvier 2016, et être titulaire soit d'un Baccalauréat de l'enseignement secondaire ou d'un GCE « A » Level en deux matières au moins obtenues au cours de la même session non compris le « Religiouse Knowledge », soit de la capacité en Droit, ou de tout autre titre étranger reconnu équivalent par l'autorité compétente à la date du dépôt du dossier.

Date limite d'inscription :

Mercredi, 25 mai 2016

Date de publication des listes définitives :

Vendredi 1er juillet 2016

Date du concours :

Samedi 02 et dimanche 03 juillet 2016

Centre unique : Yaoundé

Composition du dossier de candidature :

1. Une fiche d'inscription à télécharger sur le site web de l'ENAM à l'adresse www.enam.cm timbrée à 1000 FCFA ;
2. Un reçu des droits d'inscription au concours : quinze mille francs (15.000) FCFA ;
3. Une attestation de présentation de l'original du diplôme signée par le Gouverneur de région ou le Préfet ;
4. Un bulletin n°3 du Casier Judiciaire datant de moins de trois (03) mois à la date de dépôt du dossier, délivré par les autorités judiciaires compétentes ;
5. Un certificat médical signé par un médecin de l'Administration datant de moins de trois (03) mois à la date de dépôt du dossier ;
6. Une copie certifiée conforme de l'Acte de Naissance, dactylographiée et signée par une autorité administrative ou municipale ;
7. Une enveloppe à l'adresse du candidat, timbrée à 500 CFA.

Nota Bene :

1. Aucun dossier incomplet ou comportant des pièces fausses ou falsifiées ne sera retenu ;
2. Les candidats s'acquittent de leurs droits d'inscription contre quittance :

- auprès de l'Agent Comptable de l'ENAM pour ceux qui déposent leurs dossiers à Yaoundé ;
- auprès des Délégations Régionales de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative pour les autres.

Le Directeur Général,
MENDJANA Linus Toussaint

CAMEXAMEN

E.N.A.M.

ECOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION ET DE MAGISTRATURE

COMMUNIQUE

Le Directeur Général de l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM) porte à la connaissance du public que, par arrêté N°001991/MINFOPRA/du 11 avril 2016, le Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative déclare ouvert un concours pour le recrutement de **dix (10) Elèves Greffiers, Cycle B** à la Division de la Magistrature et des Greffes au titre de l'année académique 2016/2017 suivant le détail ci-après :

Nombre de places : dix (10).

Conditions d'inscription :

Etre âgé de trente-deux (32) ans au plus au 1er janvier 2016, et être titulaire soit d'un Baccalauréat de l'enseignement secondaire ou d'un GCE « A » Level en deux matières au moins obtenues au cours de la même session non compris le « Religiouse Knowledge », soit de la capacité en Droit, ou de tout autre titre étranger reconnu équivalent par l'autorité compétente à la date du dépôt du dossier.

Date limite d'inscription :

Mercredi, 25 mai 2016

Date de publication des listes définitives :

Vendredi 08 juillet 2016

Date du concours :

Samedi 09 et dimanche 10 juillet 2016

Centre unique : Yaoundé

Composition du dossier de candidature :

1. Une fiche d'inscription à télécharger sur le site web de l'ENAM à l'adresse www.enam.cm timbrée à 1000 FCFA ;
2. Un reçu des droits d'inscription au concours : quinze mille francs (15.000) FCFA ;
3. Une attestation de présentation de l'original du diplôme signée par le Gouverneur de région ou le Préfet ;
4. Un bulletin n°3 du Casier Judiciaire datant de moins de trois (03) mois à la date de dépôt du dossier, délivré par les autorités judiciaires compétentes ;
5. Un certificat médical signé par un médecin de l'Administration datant de moins de trois (03) mois à la date de dépôt du dossier ;
6. Une copie certifiée conforme de l'Acte de Naissance, dactylographiée et signée par une autorité administrative ou municipale ;
7. Une enveloppe à l'adresse du candidat, timbrée à 500 CFA.

Nota Bene :

1. Aucun dossier incomplet ou comportant des pièces fausses ou falsifiées ne sera retenu ;
2. Les candidats s'acquittent de leurs droits d'inscription contre quittance :

- auprès de l'Agent Comptable de l'ENAM pour ceux qui déposent leurs dossiers à Yaoundé ;
- auprès des Délégations Régionales de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative pour les autres.

Le Directeur Général,
MENDJANA Linus Toussaint

CAMEXAMEN

E.N.A.M.

ECOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION ET DE MAGISTRATURE

COMMUNIQUE

Le Directeur Général de l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM) porte à la connaissance du public que, par arrêté N°001993/MINFOPRA/du 11 avril 2016, le Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative déclare ouvert un concours pour le recrutement de **cent (100) élèves au Cycle « B »** de la Division Administrative au titre de l'année académique 2016/2017 suivant le détail ci-après :

Nombre de places : Cent (100) réparties ainsi qu'il suit :

A/ Administration Civile :

1°) Administration Générale : quatre-vingt (80) places ;

2°) Administration du Travail : vingt (20) places.

Conditions d'inscription :

Etre âgé de trente-deux (32) ans au plus au 1er janvier 2016, et être titulaire soit d'un Baccalauréat de l'enseignement secondaire ou d'un GCE « A » Level en deux matières au moins obtenues au cours de la même session non compris le « Religiouse Knowledge », soit de la capacité en Droit, ou de tout autre titre étranger reconnu équivalent par l'autorité compétente à la date du dépôt du dossier.

Date limite d'inscription :

Mercredi, 25 mai 2016

Date de publication des listes définitives :

Vendredi 24 juin 2016

Date du concours :

Samedi 25 et dimanche 26 juin 2016

Centre unique : Yaoundé

Composition du dossier de candidature :

1. Une fiche d'inscription à télécharger sur le site web de l'ENAM à l'adresse www.enam.cm timbrée à 1000 FCFA ;
2. Un reçu des droits d'inscription au concours : quinze mille francs (15.000) FCFA ;
3. Une attestation de présentation de l'original du diplôme signée par le Gouverneur de région ou le Préfet ;
4. Un bulletin n°3 du Casier Judiciaire datant de moins de trois (03) mois à la date de dépôt du dossier, délivré par les autorités judiciaires compétentes ;
5. Un certificat médical signé par un médecin de l'Administration datant de moins de trois (03) mois à la date de dépôt du dossier ;
6. Une copie certifiée conforme de l'Acte de Naissance, dactylographiée et signée par une autorité administrative ou municipale ;
7. Une enveloppe à l'adresse du candidat, timbrée à 500 CFA.

Nota Bene :

1. Aucun dossier incomplet ou comportant des pièces fausses ou falsifiées ne sera retenu ;
2. Les candidats s'acquittent de leurs droits d'inscription contre quittance :

- auprès de l'Agent Comptable de l'ENAM pour ceux qui déposent leurs dossiers à Yaoundé ;
- auprès des Délégations Régionales de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative pour les autres.

Le Directeur Général,
MENDJANA Linus Toussaint

CAMEXAMEN

E.N.A.M.

ECOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION ET DE MAGISTRATURE

COMMUNIQUE

Le Directeur Général de l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM) porte à la connaissance du public que, par arrêté N°001987/MINFOPRA/du 11 avril 2016, le Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative déclare ouvert un concours pour le recrutement de **cent cinquante (150) élèves au Cycle « A »** de la Division Administrative au titre de l'année académique 2016/2017 suivant le détail ci-après :

Nombre de places : Cent cinquante (150) réparties ainsi qu'il suit :

A/ Administration Civile :

1°) Administration Générale : soixante (60) places dont cinq (05) pour les candidats internes ;

2°) Economie et Finances : vingt (20) places dont cinq (05) pour les candidats internes ;

B/ Administration du Travail : vingt (20) places dont cinq (05) pour les candidats internes ;

C/ Administration des Affaires Sociales : cinquante (50) places dont cinq (05) pour les candidats internes.

Conditions d'inscription :

- Candidats externes :

Etre âgé de trente-deux (32) ans au plus au 1er janvier 2016, et être titulaire d'une licence de l'Enseignement Supérieur au Cameroun y compris les licences professionnelles en sciences juridiques, en sciences économiques et en management ou d'un diplôme équivalent délivré par une université étrangère.

- Candidats internes :

Etre âgé de quarante-cinq (45) au plus au 1er janvier 2016, et être fonctionnaires de la catégorie « B » des corps de l'Administration Générale, du Travail, des Prix, Poids et Mesures, des Régies Financières justifiant d'une ancienneté d'au moins cinq (05) ans dans le grade au 1er janvier 2016 ;

Date limite d'inscription :
Mercredi, 25 mai 2016

Date de publication des listes définitives :
Vendredi 10 juin 2016

Date du concours :
Samedi 11 et dimanche 12 juin 2016

Centre unique : Yaoundé

Composition du dossier de candidature :

1. Une fiche d'inscription à télécharger sur le site web de l'ENAM à l'adresse www.enam.cm timbrée à 1000 FCFA ;
2. Un reçu des droits d'inscription au concours : quinze mille francs (15.000) FCFA pour les candidats externes et vingt-cinq mille (25 000) FCFA pour les candidats internes.
3. Une copie certifiée conforme du diplôme requis ;
4. Une attestation de présentation de l'original du diplôme signée par le Gouverneur de région ou le Préfet ;
5. Une attestation de présentation de l'original du baccalauréat ou de tout autre diplôme ayant permis l'accès à l'enseignement supérieur ;
6. Un bulletin n°3 du Casier Judiciaire datant de moins de trois (03) mois à la date de dépôt du dossier, délivré par les autorités judiciaires compétentes ;
7. Un certificat médical signé par un médecin de l'Administration datant de moins de trois (03) mois à la date de dépôt du dossier ;
8. Une copie certifiée conforme de l'Acte de Naissance, dactylographiée et signée par une autorité administrative ou municipale ;
9. Une enveloppe à l'adresse du candidat, timbrée à 500 CFA.

Pour les candidats internes :

Avoir une autorisation de concourir signée du Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative, et l'acte d'intégration.

Nota Bene :

1. Aucun dossier incomplet ou comportant des pièces fausses ou falsifiées ne sera retenu ;
2. Les candidats s'acquittent de leurs droits d'inscription contre quittance :

- auprès de l'Agent Comptable de l'ENAM pour ceux qui déposent leurs dossiers à Yaoundé ;
- auprès des Délégations Régionales de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative pour les autres.

Le Directeur Général,
MENDJANA Linus Toussaint

CAMEXAMEN

E.N.A.M.

ECOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION ET DE MAGISTRATURE

COMMUNIQUE

Le Directeur Général de l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM) porte à la connaissance du public que, par arrêté N°001989/ MINFOPRA/du 11 avril 2016, le Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative déclare ouvert un concours pour le recrutement de **quarante-cinq (45) élèves au Cycle « A »** de la Division des Régies Financières au titre de l'année académique 2016/2017 suivant le détail ci-après :

Nombre de places : Quarante-cinq (45) réparties ainsi qu'il suit :

A/ Trésor : Vingt (25) places dont cinq (05) pour les candidats internes ;

B/ Prix, Poids et Mesures : vingt (20) places dont cinq (05) pour les candidats internes ;

Conditions d'inscription :

- Candidats externes :

Etre âgé de trente-deux (32) ans au plus au 1er janvier 2016, et être titulaire d'une licence de l'Enseignement Supérieur au Cameroun y compris les licences professionnelles en sciences juridiques, en sciences économiques et en management ou d'un diplôme équivalent délivré par une université étrangère.

- Candidats internes :

Etre âgé de quarante-cinq (45) au plus au 1er janvier 2016, et être fonctionnaires de la catégorie « B » des corps de l'Administration Générale, du Travail, des Prix, Poids et Mesures, des Régies Financières justifiant d'une ancienneté d'au moins cinq (05) ans dans le grade au 1er janvier 2016 ;

Date limite d'inscription :

Mercredi, 25 mai 2016

Date de publication des listes définitives :

Vendredi 17 juin 2016

Date du concours :

Samedi 18 et dimanche 19 juin 2016

Centre unique : Yaoundé

Composition du dossier de candidature :

1. Une fiche d'inscription à télécharger sur le site web de l'ENAM à l'adresse www.enam.cm timbrée à 1000 FCFA ;
2. Un reçu des droits d'inscription au concours : quinze mille francs (15.000) FCFA pour les candidats externes et vingt-cinq mille (25 000) FCFA pour les candidats internes.
3. Une copie certifiée conforme du diplôme requis ;
4. Une attestation de présentation de l'original du diplôme signée par le Gouverneur de région ou le Préfet ;
5. Une attestation de présentation de l'original du baccalauréat ou de tout autre diplôme ayant permis l'accès à l'enseignement supérieur ;
6. Un bulletin n°3 du Casier Judiciaire datant de moins de trois (03) mois à la date de dépôt du dossier, délivré par les autorités judiciaires compétentes ;
7. Un certificat médical signé par un médecin de l'Administration datant de moins de trois (03) mois à la date de dépôt du dossier ;
8. Une copie certifiée conforme de l'Acte de Naissance, dactylographiée et signée par une autorité administrative ou municipale ;
9. Une enveloppe à l'adresse du candidat, timbrée à 500 CFA.

Pour les candidats internes :

Avoir une autorisation de concourir signée du Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative, et l'acte d'intégration.

Nota Bene :

1. Aucun dossier incomplet ou comportant des pièces fausses ou falsifiées ne sera retenu ;
2. Les candidats s'acquittent de leurs droits d'inscription contre quittance :

- auprès de l'Agent Comptable de l'ENAM pour ceux qui déposent leurs dossiers à Yaoundé ;
- auprès des Délégations Régionales de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative pour les autres.

Le Directeur Général,
MENDJANA Linus Toussaint

CAMEXAMEN